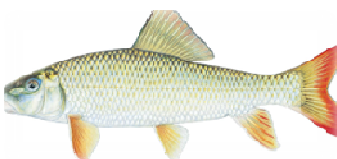


Chers producteurs et partenaires,



Cet été nous avons procédé au suivi de plusieurs projets mis en œuvre l'an passé. Les pages suivantes présentent ainsi les enseignements issus des essais de revégétalisation de talus du cours d'eau Cusson et le résultat du balisage de la bande riveraine à Verchères. Côté agronomique, la température pluvieuse du printemps a retardé les semis et compliqué les applications d'azote et les arrosages dans le maïs pour plusieurs, aussi peu de producteurs ont semé un engrais vert intercalaire de ray-grass cette année. Des essais d'engrais verts sont prévus dans les prochaines semaines, avec des semis à la volée de céréales dans le soya, en pré-récolte de la culture. Cette technique s'intègre aux SCV (semis direct sous couvert végétal), une pratique que nous vous invitons à découvrir lors d'une journée champ le 30 septembre. D'autre part, des tests de compaction de sol sont réalisés chez plusieurs producteurs. En effet, il s'agit d'une problématique récurrente dans les sols argileux du bassin. Le 12 septembre, nous vous invitons à participer à un atelier pratique de calibration de pneus, au cours duquel vous pourrez apprendre comment ajuster la pression et équilibrer un tracteur pour minimiser la compaction et augmenter l'efficacité. Au plaisir de vous y voir et bonne lecture!

Cécile Tartera, agr.
Coordonnatrice du projet



Dans ce numéro

Ça se passe en ce moment

Diagnosics de compaction

Essais d'engrais verts dans le soya

Ça s'est passé récemment

Résultats du balisage de la bande riveraine à Verchères

Suivi des essais de revégétalisation de talus

Vous l'avez peut-être déjà vu...

Le Chevalier de rivière

Le mot du partenaire : Municipalité de St-Antoine-sur-Richelieu

Contactez-nous !

Le Coderre en un coup d'œil :

- 20 km de bande riveraine ont été balisés chez des producteurs de St-Marc-sur-Richelieu et de St-Amable
- 4 producteurs ont réalisé des plantations d'arbres et arbustes au printemps, pour un total de 2 060 m
- 4 producteurs prévoient semer un engrais vert en pré-récolte du soya dans les prochaines semaines

Ça se passe en ce moment

Diagnostique de compaction



Dans les terres argileuses du bassin du Coderre, les problèmes d'érosion au champ sont souvent en lien avec un mauvais égouttement de surface. Le nivellement des terres est un des premiers éléments de réponses pour améliorer la situation. Il convient aussi de prévenir et de corriger les problèmes de compaction des sols. Encore faut-il les déceler et les caractériser. C'est l'objet du diagnostic de compaction. Pour le réaliser, les agronomes ont plusieurs outils à leur disposition, comme l'infiltromètre et le pénétromètre à impact, qui permettent d'évaluer la structure de vos sols. Ces outils sont utilisés en complément de profils de sol, qui permettent de visualiser la structure et la texture du sol dans les différents horizons du sol, ainsi que les racines et l'activité biologique. Suite au diagnostic,

des mesures correctives peuvent être mises en place à court terme (par exemple sous-solage) et à long terme : introduction d'une nouvelle culture ou d'un engrais vert, réalisation d'un plan de drainage de surface, amélioration de la gestion de la circulation de la machinerie, ajustement de la pression des pneus de tracteurs, etc. **Si vous souhaitez faire réaliser un test de compaction dans un de vos champs, contactez la coordonnatrice du projet.**

Essais d'engrais verts dans le soya



La présence d'engrais verts contribue à améliorer la structure des sols, à réduire l'érosion et à augmenter l'infiltration de l'eau au champ. Mais comment les intégrer dans une rotation maïs grain/soya? Dans le maïs, une possibilité consiste à semer une culture intercalaire, comme le ray-grass. Après le soya, il ne reste guère que le seigle qui puisse être semé en post-récolte. Dans l'optique de diversifier les espèces, cet automne, plusieurs producteurs explorent le semis de céréale à la volée dans le soya, en pré-récolte. Cette méthode est parfois utilisée pour devancer

de deux semaines l'implantation du blé d'automne et augmenter ainsi le tallage à l'automne et maximiser les chances de survie à l'hiver. Ici, les essais seront réalisés avec de l'avoine pure et avec un mélange avoine-radis. On vise un semis à 20% de défoliation. De précédents essais ont montré que cette date est un bon compromis pour favoriser la germination des semences et ne pas endommager le soya. Une visite sera réalisée à la fin octobre afin de prélever des échantillons de biomasse aérienne, de mesurer la hauteur du couvert, d'estimer le pourcentage de recouvrement des mauvaises herbes et de l'engrais vert et les pourcentages de recouvrement relatifs de chaque espèce dans le cas du mélange. Les données recueillies seront interprétées puis communiquées lors d'une journée d'information au cours de l'hiver. **Des subventions sont disponibles pour l'achat de semences et pour du suivi agronomique. Pour en savoir plus, contactez la coordonnatrice du projet.**

Ça s'est passé dernièrement

Résultats du balisage de la bande riveraine à Verchères



A l'automne 2013, des balises de déneigement avaient été installées chez les propriétaires riverains volontaires sur 21 km de berges à Verchères et 16 km à St-Antoine-sur-Richelieu. Cette initiative visait à aider les producteurs à maintenir une bande riveraine non perturbée minimale. Les berges concernées ont été marchées au printemps et à Verchères, on a pu constater que près de 97% comportaient une bande riveraine non perturbée d'1 mètre de large en replat de talus. De plus 70% des berges présentent maintenant une bande riveraine de plus de 3 mètres au total, soit 34% de mieux qu'en 2012. Le balisage des bandes riveraines

agricoles à Verchères s'est donc avérée une mesure simple, peu coûteuse et efficace pour améliorer la qualité des berges, de concert avec les producteurs agricoles et sans passer par des amendes!

Suivi des essais de revégétalisation de talus dans le cours d'eau Cusson



Une des principales problématiques à l'origine de la fréquence élevée des entretiens de cours d'eau en milieu agricole est que les talus sont laissés à nu, puisque les techniques de réensemencement utilisées sont rarement efficaces. Or, il est reconnu que le meilleur moyen pour réduire les risques d'érosion est de recouvrir le plus rapidement possible les berges à nu, en favorisant une revégétalisation rapide ou en installant une protection mécanique, comme un paillis.

A l'automne 2013, nous avons testé plusieurs techniques de recouvrement du talus, afin d'identifier la technique la plus efficace

et la moins coûteuse pour favoriser la reprise de la végétation et minimiser l'érosion des berges suite à un entretien. Quatre techniques ont été sélectionnées : la plantation d'arbustes, l'ensemencement hydraulique, la pose de paillis de type Coir Blanket et la pose de paillis de type CoirMat 700.

Dès l'automne 2013, les caractéristiques des quatre techniques et le chantier d'implantation avaient permis de dresser un tableau comparatif d'avantages et inconvénients de chacune d'entre elles. Le suivi de terrain effectué au printemps 2014 a permis d'évaluer et de confirmer leurs forces et faiblesses afin de déterminer la plus à même de répondre à notre objectif. Les techniques ont été évaluées et comparées entre elles sur leur robustesse (maintien en place après un hiver et une crue printanière) et leur efficacité à court terme en ce qui concerna la protection contre l'érosion de berges, le recouvrement du sol et la revégétalisation.

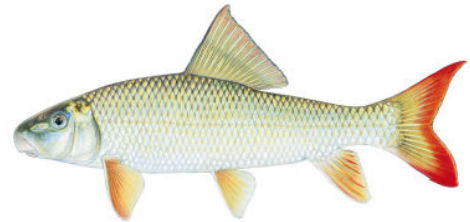
Les résultats sont présentés sur la page Internet du bassin du Coderre : www.groupeproconseil.com/RuisseauCoderre/Essaiderevegetalisation

Les résultats donnent déjà des pistes pour optimiser l'utilisation des techniques testées et fournit des réflexions à poursuivre pour augmenter la durabilité des travaux d'entretien et améliorer l'habitat riverain et aquatique, à travers un meilleur contrôle de l'apport de sédiments lié à l'érosion des berges. Les enseignements issus du projet sont utilisés pour la planification de nouveaux essais, qui seront réalisés à l'automne dans le territoire de la MRC de Marguerite d'Youville.

Vous l'avez peut-être déjà vu...

Le Chevalier de rivière

Représentant de la famille des Catastomidés, le Chevalier de rivière figure sur la liste québécoise des espèces vulnérables et susceptibles d'être menacées. En effet, on retrouvait autrefois ce poisson dans le fleuve St-Laurent et ses tributaires situés entre Montréal et Québec, mais aujourd'hui celui-ci ne se retrouverait vraisemblablement plus que dans les rivières Richelieu et des Outaouais. Cette diminution drastique de l'aire de répartition de cette espèce serait imputable à la détérioration de la qualité de l'eau, la fragmentation de son habitat et la modification du substrat du fond du cours d'eau altérant la source d'alimentation de ce poisson. Tout comme les autres représentants de sa famille, le Chevalier de rivière possède des traits morphologiques bien adaptés à son alimentation benthique, c'est-à-dire d'invertébrés au fond du cours d'eau. En effet, sa bouche orientée vers le fond et ses dents pharyngiennes situées au fond de sa bouche permettent respectivement d'attraper et de broyer ses proies, tels que des escargots et des larves d'insectes. L'échantillonnage dans le ruisseau Beloeil dans le cadre du projet de Corridor Bleu-Vert a permis de dénicher un individu de cette espèce! Cette découverte est très certainement encourageante pour le maintien des efforts pour la protection des espèces vulnérables et en péril. (Sources : MOISAN, M. 1998 ; COSEPAC, 2006)



Le mot du partenaire : la Municipalité de St-Antoine-sur-Richelieu



La municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu, un territoire à vocation agricole, a toujours eu à cœur la protection de son environnement. C'est au moyen de consultations citoyennes, à l'aide de ses comités consultatifs en environnement et en agriculture, que la Municipalité arrive à ses fins. Nous croyons fortement qu'une meilleure information de la population stimule l'intérêt et augmente la sensibilisation aux problématiques environnementales causées par le déboisement abusif, l'absence de protection des zones riveraines, etc. Le bulletin du Coderre est une source d'information pertinente et privilégiée, bénéfique pour l'ensemble de la population. La Municipalité encourage la lecture ainsi que le partage de son contenu avec l'ensemble de la population.

Contactez-nous!

Cécile Tartera, agr.

cecile.tartera@groupeproconseil.com

450 864-0180 #106

